

Image not found or type unknown



Construction d'une véranda

Par **Pacaud**, le **23/01/2008** à **15:42**

Je souhaite construire une véranda. Le terrain est entièrement clos. La véranda serait invisible de la rue ou des voisins et ne comporte aucune nuisance d'aucune sorte. Toutefois la mairie a émis un POS qui limite le rapport surface habitable / constructible. Cette limitation peut elle être contestée dans la mesure ou rien ne justifie cet empêchement à jouir de son bien puisqu'aucune incidence sur l'environnement ?